



Décembre 2024

Origine et présentation de l'initiative

Caux Seine agglo accompagne depuis plusieurs années l'émergence de projets de l'ESS sur le territoire, dont une ressourcerie, une activité de maraîchage bio et un garage solidaire. Ces projets se confrontaient à la même problématique : l'accès à des locaux. En parallèle du développement des projets, Caux Seine Développement s'est donc attachée à déployer une solution innovante de locaux partagés et mutualisés avec comme objectif sous-jacent la coopération des acteurs de l'ESS. La collectivité souhaitait offrir à ces structures, parfois précaires, de bonnes conditions de travail. C'est dans ce contexte que l'Espace d'entreprises solidaires et écologiques Soli'Seine est né, un espace de 2300m² dont la construction a débuté en juin 2020 et qui a été inauguré en novembre 2021.

Aujourd'hui, ce pôle ESS regroupe différentes structures :

- **La ressourcerie Clips Ressourcerie (ACI)** : remise en état et recyclage des objets et du matériel collectés, destinés à être vendus dans l'espace mutualisé de Soli'Seine. La ressourcerie est également en charge de la collecte des déchets textiles à l'échelle du territoire. Une extension du bâtiment pour accueillir la filière de tri textile a été réalisée en 2022.
- **Le garage Mobilité et Mécanique Solidaires**, qui propose des services de mobilité solidaire à travers un atelier de réparation et un service de location de 2 roues. Il accompagne également ses usagers afin de les conseiller au mieux dans leur mobilité. Les prestations sont réservées à des publics prescrits par les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'accompagnement social du territoire.
- **Le fablab** : Dans le cadre de la politique de développement numérique de l'agglomération, les élus ont choisi d'intégrer à cet ensemble un fablab (espace dédié au prototypage et à la fabrication à l'aide de machines à commande numérique). Le **Fablab Soli'Seine** est ouvert à une communauté d'utilisateurs ainsi qu'aux entreprises et associations locales. Un fab manager est présent pour accompagner les usagers dans l'utilisation du matériel et la réalisation de leurs projets.
- La légumerie portée par l'association Brotonne Environnement (ACI) : Les légumes transformés proviennent de l'activité de maraîchage bio en jardin d'insertion accompagnée par Caux Seine agglo.

L'espace de vente mutualisé, qui permet aux entreprises ESS accueillies de commercialiser leur production, et propose à la vente de multiples produits issus du réemploi (jouets, vaisselles, livres, disques, meubles, décoration, électroménager, vêtements...). La boutique propose également des paniers de légumes issus de l'agriculture biologique produits par le jardin d'insertion de Brotonne Environnement.

Modèle économique et rôle des collectivités

L'Espace d'entreprises solidaires et écologiques Soli'Seine est un projet dont le budget global s'élève à **4,1 millions d'euros TTC**. Caux Seine agglo a été le financeur principal de Soli'Seine à hauteur de 65% HT, soit 2 403 000€. Les autres financeurs du projet sont la **Région Normandie** à hauteur de 28% du coût global de l'opération, soit 1 035 000€ HT, et à hauteur de ainsi que 50 % des équipements du Fablab, soit 30 000€ HT, le **Département Seine Maritime** à hauteur de 7%, soit 258 000€ HT. La construction de l'équipement a été soutenue financièrement par **l'Etat** via la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETr). Enfin, **l'ADEME** a participé à hauteur de 4 300€ HT pour l'étude et la labellisation E+C- "Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone".

Le bâtiment est propriété de Caux Seine Agglo. La location se fait par le biais de conventions d'occupation du domaine privé aux structures à 35 €/m²/an (prix du marché entre 60 et 80€).

Les aménagements et équipements étaient à la charge des structures de l'ESS intégrant les lieux. Pour cela, elles ont pu notamment bénéficier d'aides du **Fonds départemental d'insertion** de l'Etat. Plusieurs facteurs ont permis la réussite du projet :

- Le soutien des élus locaux qui ont permis le financement du projet et sa légitimation auprès des partenaires ;
- L'existence de foncier adapté à un projet de cette ampleur ;
- L'implication constante des structures accueillies sur le site, depuis 2015, qui ne se sont pas démobilisées malgré le fait que Soli'Seine ait mis plusieurs années à voir le jour.

CONTACT

Damien Restoux, responsable développement des compétences, emploi et ESS de l'agence Caux Seine Développement - d.restoux@cauxseine.fr